

REVUE DES DEUX MONDES

REVUE MENSUELLE FONDÉE EN 1829
Président : Marc Ladreit de Lacharrière,
membre de l'Institut

« Notre liberté dépend
de la liberté de la presse,
et elle ne saurait être
limitée sans être perdue. »
Thomas Jefferson

FÉVRIER 2015

Chrétiens d'Orient Les oubliés

GUERRE

Protéger le patrimoine
de l'humanité

par Irina Bokova

ANALYSE

Thomas Piketty est-il
le nouveau Marx ?

LITTÉRATURE

Les bonnes recettes
de Houellebecq



CE QUE NOUS MONTRE LE CONFLIT EN IRAK ET EN SYRIE

› **Irina Bokova**

« Dire que le Parthénon a été utilisé comme entrepôt de munitions. Je suppose que ce que nous réussissons à préserver de l'histoire est un miracle. »

Donna Tartt, *le Chardonneret*.

Plus d'une centaine de milliers de victimes civiles ont déjà péri dans la tragédie humanitaire actuelle en Irak et en Syrie, et plusieurs millions de personnes sont déplacées ou réfugiées. Ce bilan provisoire est encore alourdi par une hémorragie culturelle qui dépasse l'entendement, dans une région qui est le berceau de la civilisation. Au cours de l'année passée, plusieurs sites du patrimoine ont été pris pour cibles autour de la ville de Mossoul (Irak) : le sanctuaire de Jonas, celui du prophète Daniel, les mausolées de cheikhs

Irina Bokova est directrice générale de l'Unesco depuis 2009. Diplômée de l'Institut des relations internationales de Moscou, elle a également suivi les cours de l'université du Maryland et de la John F. Kennedy School of Government (Harvard). Elle a été successivement ministre des Affaires étrangères et coordinatrice des relations de la Bulgarie avec l'Union européenne, puis ambassadrice de Bulgarie en France, à Monaco et auprès de l'Unesco et représentante personnelle du président de la République de Bulgarie à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

soufis. Le site archéologique de l'église Verte de Tikrit, datant du VIII^e siècle, la citadelle de Tikrit, également connue sous le nom de forteresse de Salaheddin, ont été détruits, de même que le sanctuaire de l'imam Dur, près de Samarra.

Ce phénomène n'est pas nouveau, et nous rappelle que dans la plupart des conflits, le patrimoine est directement pris pour cible. Sans remonter à l'Antiquité, les exemples sont nombreux depuis les années quatre-vingt-dix. À Sarajevo et à Dubrovnik, les belligérants ont commencé par brûler les bibliothèques et par arracher les plaques des rues, pour attiser la haine et attirer l'attention des médias. Le vieux pont de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, a été détruit pour radicaliser les tensions. En 2001, les Bouddhas de Bamiyan, en Afghanistan, ont été dynamités pour des raisons similaires. Leur destruction a marqué un point de non-retour, et a révélé au monde les intentions du régime des talibans.

La destruction du patrimoine est toujours un signal clair du déchaînement de la violence. Elle est aussi le signe avant-coureur d'attaques contre des communautés. Pourtant, dans l'urgence des conflits armés, le patrimoine culturel est souvent considéré comme une préoccupation secondaire. Une rhétorique fallacieuse prétend ainsi qu'il faut « choisir » entre les vies humaines et le patrimoine et qu'à ce compte, la culture est luxe.

Le fait que la culture soit la cible d'attaques sectaires doit cependant nous éclairer sur la stratégie des extrémistes, et nous faire réfléchir aux moyens d'y répondre. On ne détruit pas le patrimoine par accident. Lorsque, au Mali, les extrémistes ont saccagé les mausolées de Tombouctou, brûlé les manuscrits de la bibliothèque Ahmed-Baba, ils ont filmé leurs actes, posté leur vidéo sur les réseaux sociaux, témoignant d'une volonté délibérée d'effacer la mémoire d'une société, pour démoraliser, asservir et terroriser la population. Leur objectif n'était pas seulement de tuer des personnes, mais plus radicalement, de briser la liberté et l'âme d'un peuple. Le patrimoine n'est pas une victime collatérale, mais une cible délibérée. C'est pourquoi il faut intégrer cette dimension dans les stratégies de construction de la paix, et dans la réponse humanitaire.

En Syrie, le souk de la vieille ville d'Alep, inscrite au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), est devenu un champ de bataille. Des sites du patrimoine sont détruits à la dynamite, à la pelleteuse. Sur l'ancien minaret de Samarra, également inscrit au patrimoine mondial, des milices concurrentes de Daesh ont accroché une grande banderole noire pour marquer leur territoire, dans une sorte de surenchère symbolique qui expose davantage les sites. En Irak, lorsque le sanctuaire d'Al-Askari – l'un des principaux lieux saints de l'islam chiïte – a été bombardé à Samarra en février 2006, personne n'a été tué. Mais les populations locales ont immédiatement saisi la signification symbolique de l'attaque, et dans les heures qui ont suivi la destruction, les populations chiïtes, sunnites et chrétiennes ont voulu se réfugier le plus loin possible les unes des autres, déclenchant le plus grand mouvement de population de cette période en Irak. Chacun comprend qu'il n'est pas question de vieilles pierres et de beaux édifices : à travers la destruction du patrimoine, ce sont toujours des communautés spécifiques qui sont visées, et l'idée même qu'elles puissent vivre ensemble.

« Nettoyage culturel »

À la lumière de plus d'un siècle de jurisprudence du droit international, les liens entre attaques visant le patrimoine culturel, droits de l'homme et sécurité sont mieux reconnus. Le statut de Rome de la Cour pénale internationale, adopté en 1998, précise que « le fait de diriger intentionnellement des attaques contre des bâtiments consacrés à la religion, à l'enseignement, à l'art, à la science ou à l'action caritative, des monuments historiques [...] à condition qu'ils ne soient pas des objectifs militaires » est considéré comme un crime de guerre (article 8). Ainsi a été réaffirmée la position du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, créé en 1993, pour lequel « la destruction intentionnelle d'édifices particulièrement sacrés équivaut à un génocide culturel ». Le 1^{er} juillet 2012, M^{me} Fatou Bensouda, procu-

reure nouvellement nommée à la Cour pénale internationale, déclarait que la destruction des sanctuaires soufis de Tombouctou constituait un crime de guerre au titre du statut de Rome.

Ce processus de destruction systématique du patrimoine, qui sévit aujourd'hui en Irak, est lié à la persécution des minorités, et relève d'un nettoyage culturel. Les persécutions sectaires font rage dans la région du Nineveh, qui est l'une des plus culturellement diverses du pays, et où cohabitent musulmans, chrétiens, Kurdes, Yézidis et Shabaks. C'est cette diversité culturelle qui est la première cible des groupes armés, car elle témoigne d'une liberté de penser et de vivre qui leur est insupportable. Les extrémistes attaquent toutes les formes de patrimoine : musulman, chrétien, juif, turkmène... Aujourd'hui les maisons chrétiennes sont marquées par la lettre « noun », première lettre du mot *nazrane* (chrétiens) et leurs habitants pourchassés, dans une logique qui rappelle les pires heures de l'histoire de l'Europe. Les chrétiens fuient l'Orient d'où ils sont originaires. Entre 2003 et aujourd'hui, leur nombre est passé de 1,5 million à 400 000 en Irak. Les monastères chrétiens du Nineveh, dont on sait qu'ils ont joué un rôle majeur dans la transmission des savoirs grecs en Occident, par les manuscrits de langue arabe, sont aujourd'hui détruits et pillés. C'est tout un pan de l'histoire de l'Irak et de l'histoire mondiale qui est en train de disparaître.

La dimension culturelle au cœur de toute stratégie de paix

Il est important de comprendre que ces attaques s'inscrivent dans un schéma d'ensemble, qui vise aussi bien le patrimoine que les journalistes et les écoles. Les groupes armés utilisent l'éducation et les manuels scolaires pour embrigader les jeunes esprits et ils diffusent leur idéologie qui se prétend de l'islam, en mettant à profit les outils modernes de la communication et de l'information. Il s'agit d'une guerre menée contre les lieux de mémoire, les institutions et les personnes qui cherchent à défendre la liberté de penser, la compréhension mutuelle, la diversité culturelle. Cette menace interpelle directement

l'Unesco, qui a justement été fondée, au lendemain de la guerre, pour aider à construire la paix par l'éducation, la compréhension mutuelle, la coopération scientifique, la libre circulation des idées.

Dans ce contexte, la protection du patrimoine n'est plus seulement une urgence culturelle : c'est un enjeu politique et un impératif de sécurité. Et le plus difficile est de définir une réponse adaptée, car il n'y a pas de solution purement militaire à ce type de crise.

D'une certaine manière, nous devons tirer les leçons de la stratégie des extrémistes qui se battent à la fois avec des armes lourdes et avec les armes de l'esprit, de la propagande et de l'école. Une réponse durable à cette crise doit logiquement comporter ce volet culturel, éducatif et d'information. Pour lutter contre le fanatisme, il faut la force des armes, et il faut aussi renforcer l'éducation, qui aide à se défendre contre la haine, et protéger le patrimoine, qui aide à forger une identité collective. Parmi les facteurs explicatifs de la situation en Irak, il faut aussi compter avec le délabrement des institutions scolaires, fragilisées par la guerre depuis dix ans, et qui amenuisent en retour les capacités de résistance de la société. L'intolérance et la violence radicales s'appuient aussi sur une décennie de discriminations et d'effacement progressif des minorités, dont l'histoire a été gommée dans les manuels scolaires et qui ont peu à peu perdu leur voix dans le débat public. Aujourd'hui, sans solution d'enseignement, les enfants et les adolescents des camps de déplacés ou de réfugiés sont les proies faciles des milices et des discours extrémistes, qui exploitent la pauvreté et la volonté de vengeance pour alimenter le cercle vicieux de la violence. Les besoins en éducation sont immenses. L'éducation d'urgence ne représente que 2 % du total de l'aide humanitaire, et quand elle existe, elle vise essentiellement les enfants, laissant de côté les adolescents, qui sont la cible des bandes organisées à la recherche de nouvelles recrues. La guerre n'est plus seulement un phénomène militaire mais global, et l'histoire de l'Afghanistan et de l'Irak rappelle les limites du *hard power*. La victoire militaire, quand elle existe, n'est souvent qu'en trompe l'œil. Les militaires eux-mêmes rappellent la nécessité d'intégrer les enjeux éducatifs, culturels, le *soft power* dans les stratégies de paix et de

sécurité. Selon les mots d'Albert Gerard Koenders, chef de la Force des Nations unies au Mali (Minusma), devenu depuis ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas : « Protéger les civils passe aussi par la sauvegarde de leur histoire et de leur identité. »

C'est dans ce contexte que la réhabilitation des sites culturels endommagés ou détruits prend tout son sens. C'est pourquoi en Europe du Sud-Est, l'Unesco a aidé au début des années deux mille à la reconstruction du pont de Mostar, en impliquant les anciens combattants, pour transformer le patrimoine pris pour cible en symbole de réconciliation. En Irak, la reconstruction du sanctuaire d'Al-Askari n'a pas seulement été affaire d'architecture, mais fut le support d'un travail de médiation dans la mesure où le succès de la reconstruction dépendait d'un engagement commun de toutes les communautés. Elle a nécessité un intense dialogue entre chefs religieux sunnites et chiïtes. De même au Mali, l'Unesco a lancé en 2014 la reconstruction des quatorze mausolées détruits. Deux d'entre eux ont déjà été reconstruits et ce travail, qui mobilise les communautés locales, contribue directement à la stabilité, dans une situation qui reste précaire.

Cette expérience doit nous renforcer dans la conviction que la culture doit faire partie intégrante des stratégies de construction de la paix, de l'aide humanitaire et de la réponse politique à ce type de crise.

Concrètement, ce travail repose sur plusieurs piliers. Une première urgence consiste à lutter contre le trafic illicite des biens culturels, qui est une des crises cachées du conflit. À l'échelle mondiale, ce trafic représente entre neuf à quinze milliards de dollars, il est l'un des plus importants avec celui des armes et de la drogue, avec lesquels il est lié, soutenu par de filières criminelles qui se servent des biens culturels pour blanchir l'argent sale. En Irak et en Syrie, ce trafic explose littéralement. Des informations confirmées par images satellite ont signalé que trois cents personnes creusaient sur le site archéologique de Doura Europos (Syrie) en janvier 2014, avec du matériel lourd, des bulldozers, pour excaver le sol et vendre les objets. Le site d'Apamée (Syrie) est littéralement criblé de cratères par les pilleurs. L'Unesco a rassemblé, en coopération avec ses partenaires, Interpol et l'Organisation mondiale des douanes, des éléments qui montrent que le trafic

archéologique contribue au financement du terrorisme. Les groupes armés prélèvent même des taxes auprès des petits pillards pour financer leurs activités criminelles.

Cette hémorragie culturelle fragilise encore davantage les peuples qui en sont victimes, et pour la contenir, il est indispensable de former les douaniers, les policiers spécialisés, de remonter les filières. C'est un travail gigantesque, qui demande beaucoup de moyens et une forte mobilisation politique. L'Unesco a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à examiner le principe d'une interdiction internationale de tout commerce des objets culturels en provenance de Syrie, comme c'est le cas déjà pour l'Irak.

Un autre aspect essentiel de ce travail passe par le renforcement du cadre juridique qui existe aujourd'hui et qui n'est que partiellement mis en œuvre. L'Unesco a construit depuis plus de soixante ans un arsenal normatif qui couvre l'ensemble des éléments du patrimoine, avec la convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, la convention de l'Unesco de 1970 sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, les conventions sur le patrimoine mondial culturel et naturel (1972) et le patrimoine culturel immatériel (2003).

Ces conventions témoignent d'une obligation des États à protéger le patrimoine. Mais elles ne sont pas suffisamment ratifiées. Seulement quatre des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont ratifié la convention de La Haye, de nombreux autres n'ont pas adopté les législations nationales. La gravité du problème en Irak et en Syrie montre clairement la nécessité urgente de réponses plus fortes, y compris sur le plan juridique. Ni l'Irak ni la Syrie n'ont ratifié le statut de Rome ni le deuxième protocole (1999) de la convention de La Haye par exemple, ce qui limite l'intervention de la Cour pénale internationale. Les soldats et les humanitaires connaissent souvent mal les textes ratifiés par leur pays, ils ont un immense besoin de formation. Il faut donc continuer à informer, à sensibiliser les responsables et les citoyens sur l'importance de la protection du patrimoine. C'est ainsi qu'au Mali, l'Unesco a fourni des cartes à l'ensemble des états-majors et diffusé plus de huit mille fascicules « Passeport pour le patrimoine »

à destination des soldats et les humanitaires pour les renseigner sur les sites et sur leur obligation de les protéger. Le Conseil de sécurité a aussi reconnu l'importance de la culture dans le conflit au Mali dans trois résolutions en 2012 et 2013, et de même en Syrie avec la résolution adoptée le 22 février 2014. C'est le signe d'une avancée importante.

Il doit être possible d'instaurer des « zones culturelles protégées » autour des sites du patrimoine en Syrie, grâce à un engagement plus fort avec les acteurs locaux, qui pourraient s'entendre pour préserver au moins un site représentatif, par exemple la mosquée des Omeyyades à Alep. Il n'est pas trop tard. L'Unesco a lancé plusieurs plans d'intervention d'urgence, en Irak et en Syrie, avec le soutien de l'Union européenne, qui offrent des moyens de recenser les dégâts, de protéger ce qui peut l'être et de préparer l'avenir. Et dès que la situation le permet, et que le contexte s'y prête, nous devons tout faire pour réhabiliter, reconstruire, réinstaller les collections dans les musées, reconnecter les peuples avec leur patrimoine. Car là réside en partie la clé de la résilience, de la confiance en l'histoire de son pays, et la certitude tangible de pouvoir « refaire société ensemble ». Cette conviction, Claude Lévi-Strauss l'exprimait aussi à sa manière dans *Regarder, écouter, lire* :

« Supprimer au hasard dix ou vingt siècles d'histoire n'affecterait pas de façon sensible notre connaissance de la nature humaine. La seule perte irremplaçable serait celle des œuvres d'art que ces siècles auraient vu naître. Car les hommes ne diffèrent, et même n'existent, que par leurs œuvres. [...] Elles seules apportent l'évidence qu'au cours des temps, parmi les hommes, quelque chose s'est réellement passé. »

Ce rôle de la culture est vital pour les sociétés en crise, mais elle porte un enseignement pour toutes les autres. Car les revendications identitaires surgissent là où il y a un effacement de la culture, quand les références culturelles sont ignorées, ou si mal maîtrisées que certains peuvent les instrumentaliser sans risquer d'être contredits. C'est aussi ce qui explique que le discours extrémiste séduit des jeunes gens

qui n'ont pas de culture religieuse ni l'éducation susceptible de les aider à résister aux discours de haine. « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent s'élever les défenses de la paix. » Ces premiers mots de l'acte constitutif de l'Unesco, écrits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, n'ont jamais semblé si justes et ils doivent être transformés en politiques adaptées aux nouveaux risques. Devant des violences sectaires, dotées d'une capacité de communication et d'endoctrinement inouïe, beaucoup plus décentralisées, plus individuelles, la transmission des valeurs de paix par l'éducation et par la culture est essentielle. Ces valeurs sont cruciales en temps de paix, et doivent être intégrées dans les opérations humanitaires d'urgence, très tôt. Il n'y a pas à « choisir » entre les vies humaines et le patrimoine, car les deux sont inséparables, et la stratégie des groupes armés qui sévissent aujourd'hui en Irak et en Syrie prouve que l'éducation et la culture doivent faire partie de toute stratégie de paix véritablement adaptée aux défis du XXI^e siècle.

Cet article provient de l'intervention d'Irina Bokova au dîner du Cercle de la *Revue des Deux Mondes* du 18 décembre 2014 à l'Hôtel George V.